



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Haute École pédagogique

Le comité de direction de la HEP a présenté son projet de plan d'action pour une refondation de cette institution

Le Comité de direction de la Haute Ecole pédagogique (HEP), institué par le Conseil d'Etat le 18 août 2004, a été chargé d'élaborer des propositions pour la réorganisation de la HEP afin de répondre, notamment, aux exigences de reconnaissance de la CDIP et à la mise en oeuvre de Bologne. Ce projet de plan d'action, soumis à la Cheffe du DFJ en décembre, a été présenté au Conseil d'Etat le 19 janvier. Il propose une " refondation " de l'institution.

Le projet de plan d'action élaboré par le Comité de direction de la Haute École pédagogique (HEP) a été présenté par Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJ, au Conseil d'Etat dans sa séance du 19 janvier. Il propose une " refondation " complète de l'institution, tant sur les plans organisationnels que pédagogiques. La prochaine étape consiste à faire vérifier par un comité de projet les hypothèses pédagogiques émises dans ce plan. Toutes les décisions qui découlent de ce projet devront cependant être conformes aux orientations prises par la Conférence des Départements de l'instruction publique (CDIP) quant au processus de Bologne ainsi que sur la question des titres permettant l'accès aux HEP. Ces positions devraient être connues au mois de mars prochain. L'ensemble du dispositif alors retenu sera présenté au Grand Conseil dans le cadre de la révision de la loi sur la HEP.

L'ambition du Département de la formation et de la jeunesse est double. La refondation proposée par le Comité de direction doit, d'une part, permettre d'obtenir la reconnaissance par la CDIP des titres dès 2006, au moment de l'accréditation des diplômes de la HEP. D'autre part, cette refondation doit donner à la HEP un positionnement fort, et permettant au Canton de Vaud de jouer le rôle important qui est le sien dans le domaine de la formation.

Au vu de l'importance des enjeux et des modifications qui pourraient survenir, et le nécessaire réexamen des structures de l'école vaudoise découlant du projet, le DFJ sera particulièrement attentif à inclure l'ensemble de ses partenaires dans ses réflexions.

Annexe :

synthèse du plan d'action

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 janvier 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ, Anne-Catherine Lyon, cheffe du département, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 316 30 01 Christian Pilloud, Directeur général de l'enseignement supérieur, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 316 35 00 <http://www.hep.vd.ch>

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Plan d'action HEP](#)